

FCP de droit français

STRATEGIE INDICE USA

RAPPORT ANNUEL

au 30 décembre 2022

**Société de gestion : APICIL Asset Management
Dépositaire : CACEIS Bank
Commissaire aux comptes : DELOITTE & ASSOCIES**

APICIL Asset Management - 20 rue de la Baume - 75008 - Paris

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	6
3. Rapport de gestion	7
4. Informations réglementaires	9
5. Certification du Commissaire aux Comptes	14
6. Comptes de l'exercice	19

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Stratégie Indice USA (FR0000435208)

INITIATEUR : APICIL Asset Management, société de gestion (« SGP ») appartenant au groupe APICIL

SITE INTERNET : www.apicil-asset-management.com

APPELEZ LE : +33 (0)1 55 31 24 00 pour de plus amples informations sur ce produit.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de APICIL Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce Produit est autorisé à la distribution en France.

DATE DE PRODUCTION DU DOCUMENT : 01 mars 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE

Ce produit est un Organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). Il est constitué sous la forme d'un fonds commun de placement (FCP) et soumis aux dispositions de la directive OPCVM 2009/65/CE modifiée.

DURÉE

Ce produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

Classification AMF : Actions internationales.

Indicateur de référence : MSCI USA Net Total Return Index.

Objectifs de gestion : Cet OPC a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à celle de son indicateur de référence MSCI USA Net Total Return Index, libellé en dollar US sur la durée de placement recommandée et converti en euro selon le cours BCE tout en s'assurant que l'écart de suivi entre l'évolution de sa valeur liquidative et celle de l'indicateur de référence reste inférieure à 4%. L'indice MSCI USA Net Total Return Index, (Ticker Bloomberg NDDUUS) (cours de clôture, dividendes nets réinvestis) converti en euro, comprend environ 620 valeurs couvrant environ 85% de toute la capitalisation boursière du marché américain. Il a été lancé le 31 mars 1986. Il est calculé chaque jour sur la base des cours de clôture et prend en compte les dividendes. Cet indicateur a été retenu car il est représentatif d'un placement en actions américaines de moyenne et grande capitalisation.

Politique d'investissement : L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. La gestion de l'OPC est discrétionnaire : il sera essentiellement exposé aux émetteurs de l'indice de référence mais pourra être exposé accessoirement (max 10%) à des émetteurs non inclus dans l'indice de référence. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart limité par rapport au niveau de risque de l'indice de référence est anticipé.

A titre accessoire (moins de 10 % des encours) l'OPC pourra investir dans des titres assimilés (bons de souscription, droits préférentiels de souscriptions, ...) émis par des entreprises cotées sur le marché américain.

L'OPC peut par ailleurs intervenir sur des contrats financiers, négociés sur des marchés réglementés ou organisés et de gré à gré, français et étrangers. Dans ce cadre, le gérant peut prendre des positions en vue de couvrir ou exposer le portefeuille face aux risques des marchés actions pour tirer parti des variations de marché tout en respectant l'exposition minimale de 90% au marché américain. La limite d'exposition sur l'ensemble de ces marchés (contrats financiers) est fixée à 100 % de l'actif net de l'OPC.

L'OPCVM peut réaliser des opérations de change à terme afin de répliquer la performance du dollar US.

L'OPCVM peut investir jusqu'à 100% de son actif net dans des titres de créance et instruments du marché monétaire dont la notation à long terme lors de l'acquisition est au moins A- (notation de l'agence de notation confirmée par la notation interne). La répartition entre dette publique et dette privée est discrétionnaire.

Affectation du résultat : OPCVM de capitalisation.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank.

Le prospectus complet et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles sur le site internet : www.apicil-asset-management.com. Ces documents ainsi que la valeur liquidative peuvent être adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de : APICIL Asset Management - 20 rue de la Baume - 75008 Paris (Adresse courriel : am_distribution@apicil-am.com). Ces documents sont disponibles en français.

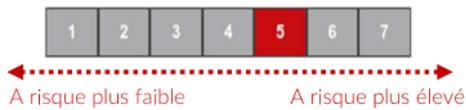
Conditions de souscription et de rachat : L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande. Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour ouvré à 12 heures (ou le premier jour suivant de calcul de la valeur liquidative si celle-ci ne peut être calculée) et sont effectués sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvré sur le marché de référence.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Ce produit est conçu pour des investisseurs ayant des connaissances de base sur les marchés des capitaux ou ayant une expérience du marché des actions. L'investisseur doit avoir un horizon de placement d'au moins 5 ans et accepter de supporter une perte totale du capital.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit sur la durée de placement recommandée, soit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de ne pas pouvoir résilier facilement votre produit, ou de devoir le résilier à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée.

L'OPC n'est pas garanti en capital. Les risques suivants peuvent ne pas être bien appréhendés par l'indicateur :

Risque de crédit : une partie du portefeuille étant investie en titres de créance et instruments du marché monétaire, la valeur de ces instruments peut baisser en cas de dégradation de la qualité des émetteurs.

Risque de contrepartie : risque lié à la capacité d'une contrepartie à respecter ses engagements financiers envers le fonds.

L'utilisation d'instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché sur le portefeuille.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios présentés ne sont qu'une indication de certains des résultats possibles basée sur les rendements récents. Les rendements réels pourraient être inférieurs.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit à horizon un an et sur la durée d'investissement recommandée. Ils sont calculés à partir d'un historique de longueur minimum de dix ans. En cas d'historique insuffisant, ceux-ci sont complétés sur la base d'hypothèses retenues par la Société de Gestion.

Période d'investissement recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 € Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	990 €	930 €
	Rendement annuel moyen	-90,11 %	-37,85 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 540 €	8 540 €
	Rendement annuel moyen	-14,64 %	-3,12 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 240 €	18 410 €
	Rendement annuel moyen	12,39 %	12,98 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14 410 €	21 300 €
	Rendement annuel moyen	44,10 %	16,33 %

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

QUE SE PASSE-T-IL SI APICIL ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Une défaillance de la société de gestion serait sans effet sur votre investissement. La garde et la conservation des actifs de votre investissement sont assurées par le dépositaire. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du FCP est atténué par le principe légal de ségrégation des actifs du fonds de ceux du dépositaire.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (Montants exprimés en €)

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit, le cas échéant. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé que 10 000 € sont investis, qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) et que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coût total	132,70 €	1 254,16 €
Incidence des coûts annuels*	1,33 % chaque année	1,50 % chaque année

*L'incidence des coûts annuels montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, dans le cas du scénario intermédiaire, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 14,48 % avant déduction des coûts et de 12,98 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coût d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	0,00 €
Coût de sortie	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	0,00 €
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation	1,20 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	120,30 €
Coûts de transaction	0,12 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	12,40 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats		0,00 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE?

La durée minimum de placement recommandée est de 5 ans et s'explique par une exposition principalement au marché actions. L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande conformément aux modalités décrites dans la rubrique « informations pratiques » de la partie « En quoi consiste ce produit ? ». Une sortie avant la période d'investissement recommandée pourrait avoir un impact sur la performance attendue.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation, l'investisseur est invité à se rapprocher de son conseiller habituel auprès de l'établissement qui lui a conseillé ce produit. Il peut également s'adresser à APICIL Asset Management via la rubrique « Traitement des réclamations » du site internet accessible à l'adresse suivante www.apicil-asset-management.com ou bien adresser un courrier recommandé avec accusé de réception à APICIL Asset Management, Service Réclamations 20 rue de la Baume CS 10020 75383 Paris Cedex 08.

En cas de désaccord persistant, l'investisseur a la faculté de recourir au Médiateur de l'AMF par courrier postal : Le Médiateur – Autorité des marchés financiers – 17, place de la Bourse – 75082 Paris Cedex 02 ou via internet : <http://www.amf-france.org> rubrique « le Médiateur ».

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les performances passées sur les dix dernières années, ou le cas échéant, les cinq dernières années si le Produit dispose de moins cinq années civiles complètes, sont publiées sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.apicil-asset-management.com/nos-fonds/>.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

- ✓ Depuis le 11 février 2022, précisions sur le règlement Taxonomie.
- ✓ Depuis le 11 avril 2022, interdiction d'investissement Russe/Bielorusse.
- ✓ Depuis le 31 août 2022 :
 - les parts de votre FCP sont décimalisées jusqu'en cent-millièmes de parts.
 - l'administrateur de l'indicateur de référence est MSCI Limited n'est plus inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

3. RAPPORT DE GESTION

L'année 2022 n'a pas ressemblé à ce qu'elle aurait dû être tant au niveau économique que financier. Propulsées par la réouverture post-covid, les économies mondiales ont débuté l'année 2022 avec une dynamique portée par la consommation. Rapidement, toutefois, les nuages se sont accumulés avec tout d'abord le changement de pied des banques centrales qui après une phase de complaisance vis-à-vis de l'inflation en 2021 ont mené tout au long de 2022 une politique volontariste de hausse des taux d'intérêt afin de faire revenir les anticipations d'inflation à des niveaux proches de la cible souhaitée aux alentours de 2%. Force est de constater qu'à la fin 2022 l'objectif était atteint avec aux Etats-Unis et en Zone euro une inflation anticipée à 10 ans à respectivement 2.30% et 2.27% en baisse nette depuis les niveaux de 3% atteints au 1er semestre. La réussite des politiques monétaires est remarquable si l'on juge avec raison que les banques centrales ne peuvent avoir d'influence directe sur les déterminants de l'inflation actuelle, à savoir, la hausse du prix des matières premières et les perturbations dans l'offre de biens et services.

Si le resserrement des politiques monétaires était justifié, il n'en demeure pas moins que le coût pour les agents économiques a été élevé. Si l'impact sur la croissance reste encore à évaluer, l'impact sur les marchés financiers a été net en 2022. La hausse des taux directeurs sur l'année (425 bps aux Etats-Unis, 250 bps en Zone euro) a déstabilisé les équilibres financiers construits depuis plusieurs années sur le fondement de taux proches de zéro. La tectonique des marchés financiers a ainsi œuvré toute l'année propulsant la plupart des performances des actifs financiers en territoire négatif. Sans rendement en début d'année, les actifs obligataires ont payé le prix le plus lourd de cet ajustement monétaire. La performance du Bon du Trésor américain à 10 ans est ainsi négative de 13.9% en 2022, quand l'OAT française à 10 ans baisse de 14.4%. Les marchés actions résistent mieux, bien aidés par un rebond des valorisations en fin d'année. L'Euro Stoxx 50 dividendes réinvestis ne perd que 5.5%, tandis que le S&P 500 chute de 13.3%. Au sein de la classe d'actifs actions, ce sont les valeurs de croissance qui ont été les plus pénalisées, ainsi le Nasdaq perd 33.1% sur l'année. La hausse des taux qui induit un repricing des valorisations élevées des entreprises de croissance ainsi que les doutes sur leur dynamique de chiffre d'affaires expliquent ce désamour. Meta Platforms, maison-mère de Facebook, et Tesla ont ainsi tous deux corrigés de plus de 60% tandis qu'Alphabet et Amazon ont perdu 40% et 50% respectivement.

Le marché du crédit a montré une certaine résistance en parti fondée sur la faible progression des taux de défaut (2.8% en 2022 contre 2% en 2021). La performance sur l'année du High Yield européen est de -8.9% contre -9.8% pour son homologue américain.

L'année 2022 restera une annus horribilis à l'instar de 2008 mais pour de toute autre raison. L'ajustement des taux mondiaux dont tout le monde s'accordait avant 2022 pour dire qu'il finirait par arriver est désormais derrière nous. Les fondamentaux qui ont prévalu à la politique des taux zéros sont toujours présents, à savoir la faiblesse de la croissance potentielle, liée à la faiblesse des gains de productivité et au vieillissement de la population.

Au cours de l'exercice 2022, la valeur liquidative du fonds Stratégie Indice USA recule de 14,6%. Son indice de référence le : MSCI USA Net Total Return Index converti en euros baisse de 14,9%. Le fonds a profité de la dépréciation de l'euro face au dollar car l'indice a perdu 19,85% dans sa monnaie de référence.

Concernant le fonds, la technologie (-28,2%), la consommation discrétionnaire (-37%) et la communication (-39,9%) ont pénalisé la performance du fonds en contribuant négativement à hauteur de 8,20%, 4,8% et 4,1% bps respectivement. Face aux craintes de récession, les investisseurs ont laissé de côté les valeurs cycliques et ont privilégié les secteurs défensifs. Les valorisations des entreprises technologiques ont payé le prix fort du resserrement monétaire agressif par les banques centrales à l'image d'Apple (-26,4%), Microsoft (-28%) et Nvidia (-50,3%). De son côté, la consommation cyclique a subi les inquiétudes des investisseurs quant à l'ampleur du ralentissement économique pendant que l'inflation rongait le pouvoir d'achat des consommateurs. Les entreprises Amazon, Tesla et Nike ont vu leurs valorisations fondre de 49,6%, 65% et 29% respectivement. La tendance est similaire pour les entreprises du secteur des télécommunications tel que Meta Platforms (-64,2%), Alphabet (-39%) ou encore Walt Disney (-43,6%).

À l'inverse, l'énergie (+65,8%) et les services aux collectivités (+1,4%) sont les seuls secteurs à terminé l'année dans le vert, contribuant positivement à 169 bps et 1 bps. En période de fortes incertitudes économiques, ces deux secteurs ont grimpé, portés d'une part par la flambée des prix de l'énergie et des matières premières et d'autre part par l'intérêt des investisseurs pour les valeurs défensives. Les compagnies pétrolières ont rebondi depuis la pandémie, Exxon (+87,4%), ConocoPhillips (+71,5%), Chevron (+58,5%), ont tous enregistré des bénéfices records en 2022.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
UNIT STAT TREA BIL ZCP 25-08-22	23 533 878,68	24 072 216,65
UNIT STAT TREA BIL ZCP 12-05-22	22 753 040,76	24 019 984,63
US TREASURY BILL ZCP 131022	22 074 950,93	22 589 588,25
UNIT STAT TREA BIL ZCP 10-03-22	22 034 924,53	22 555 034,28
UNIT STAT TREA BIL ZCP 07-07-22	21 796 767,85	22 593 320,24
US TREASURY BILL ZCP 061022	21 577 702,62	22 312 373,23
UNIT STAT TREA BIL ZCP 08-09-22	21 511 624,01	21 980 217,80
UNIT STAT TREA BIL ZCP 07-04-22	21 150 518,58	21 986 075,49
UNIT STAT TREA BIL ZCP 01-12-22	22 088 249,01	21 044 576,24
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 1.5% 15-09-22	21 555 575,31	21 547 991,84

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EURO

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 140 532 298,89

- o Change à terme : 7 500 468,78
- o Future : 133 031 830,11
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	CREDIT AGRICOLE CIB

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<p>Techniques de gestion efficace</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) <p style="text-align: right;">Total</p>	
<p>Instruments financiers dérivés</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces <p style="text-align: right;">Total</p>	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
<ul style="list-style-type: none"> . Revenus (*) . Autres revenus <p style="text-align: right;">Total des revenus</p> <ul style="list-style-type: none"> . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais <p style="text-align: right;">Total des frais</p>	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

POLITIQUE DE BEST SELECTION

Conformément au Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a mis en place une « Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution » des intermédiaires et contreparties, tenue à disposition des investisseurs sur le site internet de la société de gestion www.apicil-asset-management.com

L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

Une évaluation multicritère est réalisée annuellement par la société. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par contrepartie ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires courtiers et les contreparties bancaires) ;
- La nature de l'instrument financier, le lieu d'exécution, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le Middle Office.

FRAIS D'INTERMEDIATION

Au cours de l'exercice, APICIL AM a eu recours à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres, au sens de l'instruction DOC-2007-02 (réf. 321-119 et 319-14 RG AMF) de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) qui n'ont pas été payés à partir des ressources propres d'APICIL AM. Ces frais d'intermédiation ont représenté pour l'exercice précédent un montant inférieur à 500 000 euros, raison pour laquelle un compte-rendu sur les frais d'intermédiation n'est pas requis.

POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

La politique d'engagement actionnarial comprend 2 volets : l'engagement actionnarial et l'exercice des droits de vote.

Les droits de vote attachés aux titres détenus par le FCP sont exercés par la société de gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur.

La politique d'engagement actionnarial de la société de gestion et le compte-rendu annuel de celle-ci sont disponibles sur le site internet de la société de gestion www.apicil-asset-management.com.

INSTRUMENTS FINANCIERS DETENUS EN PORTEFEUILLE EMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITE DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'AMF, nous vous informons que le portefeuille ne détient pas d'OPCVM gérés par les entités du groupe.

COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)

En application de l'article L.533-22-1 du Code monétaire et financier, le processus d'investissement de l'OPCVM est indépendant de critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance.

REGLEMENTATION SFDR ET TAXONOMIE

Article 6 SFDR

Le processus d'investissement de l'OPC est indépendant de critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

Conformément à l'instruction AMF 2011-15, la méthode de calcul du risque global utilisée par la société de gestion est la méthode du calcul de l'engagement.

POLITIQUE DE REMUNERATIONS

La politique de rémunération d'APICIL Asset Management est conçue en accord avec les réglementations nationales et européennes (AIFM -Alternative Investment Fund Manager- et UCITS -Undertakings for Collective Investment in Transferable Securities) en matière de rémunération et de gouvernance. Depuis mars 2021, cette politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité.

Les détails de la politique de rémunération, y compris la manière dont les rémunération et avantages sont déterminés, sont disponibles sur le site web suivant: www.apicil-asset-management.com.

Cette politique de rémunération promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement et les documents constitutifs des FIA ou OPCVM gérés par la Société de Gestion. Elle est également déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et pour prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients de la Société de Gestion.

L'ensemble des collaborateurs est concerné par cette politique. Cependant, les collaborateurs suivants sont considérés comme « personnel identifié » au titre des directives AIFM et UCITS, c'est-à-dire les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques » :

- Les dirigeants (Directeur Général et Directeurs Généraux Délégués) ;
- Les responsables de gestion et les gérants, que ce soient des gérants financiers ou des gérants privés ;
- Le responsable Conformité et Contrôle Interne (RCCI) ;
- Le responsable du contrôle des risques ;
- Le responsable du middle-office ;
- Les membres de l'équipe de Distribution ;
- Tout autre collaborateur ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des OPCVM/FIA gérés et dont le salaire est significatif (c'est à dire équivalents à ceux des dirigeants, des gérants financiers ou des gérants privés.

L'ensemble du personnel est rémunéré sous la forme d'un salaire fixe et d'une éventuelle partie variable fondée sur des éléments d'appréciation qualitatifs et quantitatifs (selon les fonctions) sur la base de l'évaluation annuelle.

Exercice 2022 :

Aucune modification n'a été apportée à la politique en 2022. La mise en œuvre de la politique de rémunération a fait l'objet au titre de l'exercice 2022 d'une évaluation interne et indépendante laquelle a vérifié le respect de la politique de rémunération adoptées par le Conseil d'administration.

Pour l'année civile 2022, les rémunérations sont réparties de la manière suivante :

	Exercice 2022	
	Ensemble des collaborateurs	Personnel Identifié
Effectifs (ETP en moyenne sur l'exercice 2022)	30	19
Rémunération totale	2 333 k€	1 597 k€
Dont rémunération fixe versée au cours de l'exercice 2022	2 137 k€	1 424 k€
Dont rémunération variable au titre de l'exercice 2022 versée en 2023	196 k€	173 k€
Dont non différé	196 k€	173 k€
Dont différé	0 k€	0 k€
Dont intéressement aux plus-values	0 k€	0 k€

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

APICIL Asset Management
20 rue de la Baume
75008 Paris

Adresse courriel : AM_Secretariat_General@apicil-am.com.
www.apicil-asset-management.com.

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

STRATEGIE INDICE USA

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
APICIL Asset Management

20, rue de la Baume
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2022

Aux porteurs de parts du FCP STRATEGIE INDICE USA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif STRATEGIE INDICE USA constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes

d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu des délais de communication de certains éléments nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est daté du

Paris La Défense, le

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 30/12/2022 en EUR

ACTIF

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		290 000,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	132 283 635,03	128 800 465,61
Actions et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances	120 590 243,29	123 606 273,18
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	120 590 243,29	123 606 273,18
Titres de créances négociables	120 590 243,29	123 606 273,18
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	5 023 403,00	3 867 565,63
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	5 023 403,00	3 867 565,63
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	6 669 988,74	1 326 626,80
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	6 669 988,74	1 326 626,80
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	9 304 121,12	7 086 413,85
Opérations de change à terme de devises	7 500 468,78	5 703 986,40
Autres	1 803 652,34	1 382 427,45
COMPTES FINANCIERS	6 166 483,94	9 608 030,91
Liquidités	6 166 483,94	9 608 030,91
TOTAL DE L'ACTIF	147 754 240,09	145 784 910,37

PASSIF

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	145 144 318,59	102 528 387,16
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-11 941 893,04	37 106 769,99
Résultat de l'exercice (a,b)	-39 484,87	-1 406 077,93
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	133 162 940,68	138 229 079,22
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	6 669 988,75	1 326 626,81
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	6 669 988,75	1 326 626,81
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	6 669 988,75	1 326 626,81
Autres opérations		
DETTES	7 921 310,66	6 229 204,34
Opérations de change à terme de devises	7 507 768,53	5 708 774,84
Autres	413 542,13	520 429,50
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	147 754 240,09	145 784 910,37

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
SP 500 MINI 0322		138 225 896,17
SP 500 MINI 0323	133 031 830,11	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	50 919,66	198,55
Produits sur actions et valeurs assimilées		892,65
Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 145,33	
Produits sur titres de créances	1 609 607,01	35 344,56
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	1 661 672,00	36 435,76
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	11 775,95	14 686,27
Autres charges financières		
TOTAL (2)	11 775,95	14 686,27
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	1 649 896,05	21 749,49
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 633 555,88	1 414 653,63
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	16 340,17	-1 392 904,14
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-55 825,04	-13 173,79
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-39 484,87	-1 406 077,93

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0000435208 - Part STRATEGIE INDICE USA : Taux de frais maximum de 1.20 % TTC

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part STRATEGIE INDICE USA	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	138 229 079,22	97 274 304,57
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	20 950 836,96	11 194 974,03
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-4 372 734,41	-7 084 925,48
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	168 128,59	13,29
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-7 849,55	
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	9 439 821,69	31 055 430,43
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-30 990 962,07	-16 246,24
Frais de transactions	-19 049,12	-17 926,80
Différences de change	7 748 804,61	8 727 520,93
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-2 859,86	-21 131,02
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-36 229,69	-33 369,83
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	33 369,83	12 238,81
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-7 996 615,55	-1 490 030,35
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-6 669 988,75	1 326 626,80
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-1 326 626,80	-2 816 657,15
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	16 340,17	-1 392 904,14
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	133 162 940,68	138 229 079,22

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
Bons du Trésor	120 590 243,29	90,56
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	120 590 243,29	90,56
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	133 031 830,11	99,90
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	133 031 830,11	99,90

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances	120 590 243,29	90,56						
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							6 166 483,94	4,63
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances	120 590 243,29	90,56								
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	6 166 483,94	4,63								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances	120 590 243,29	90,56						
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	8 982 342,10	6,75						
Comptes financiers	3 504 498,90	2,63						
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations	133 031 830,11	99,90						

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	7 500 468,78
	Souscriptions à recevoir	31 779,02
	Dépôts de garantie en espèces	1 481 873,32
	Collatéraux	290 000,00
TOTAL DES CRÉANCES		9 304 121,12
DETTES		
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	7 507 768,53
	Frais de gestion fixe	413 542,13
TOTAL DES DETTES		7 921 310,66
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		1 382 810,46

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	696,01954	20 950 836,96
Parts rachetées durant l'exercice	-148,14779	-4 372 734,41
Solde net des souscriptions/rachats	547,87175	16 578 102,55
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	4 810,50275	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 633 555,88
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	6 825 480,81
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-39 484,87	-1 406 077,93
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	-39 484,87	-1 406 077,93

	30/12/2022	31/12/2021
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-39 484,87	-1 406 077,93
Total	-39 484,87	-1 406 077,93

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-11 941 893,04	37 106 769,99
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-11 941 893,04	37 106 769,99

	30/12/2022	31/12/2021
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-11 941 893,04	37 106 769,99
Total	-11 941 893,04	37 106 769,99

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net en EUR	52 951 749,40	76 173 654,12	97 274 304,57	138 229 079,22	133 162 940,68
Nombre de titres	3 161,96000	3 445,28000	4 109,52000	4 262,63100	4 810,50275
Valeur liquidative unitaire	16 746,49	22 109,56	23 670,47	32 428,11	27 681,70
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	2 526,10	4 911,02	1 583,65	8 705,13	-2 482,46
Capitalisation unitaire sur résultat	-28,03	54,39	-181,79	-329,86	-8,20

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
ETATS-UNIS				
UNIT STAT TREA BIL ZCP 02-02-23	USD	21 000 000	19 620 081,35	14,73
UNIT STAT TREA BIL ZCP 05-01-23	USD	14 000 000	13 119 154,82	9,85
UNIT STAT TREA BIL ZCP 09-02-23	USD	17 000 000	15 870 093,45	11,92
UNIT STAT TREA BIL ZCP 12-01-23	USD	16 000 000	14 981 973,87	11,25
UNIT STAT TREA BIL ZCP 16-02-23	USD	22 000 000	20 519 987,84	15,41
UNIT STAT TREA BIL ZCP 19-01-23	USD	22 000 000	20 583 996,65	15,46
UNIT STAT TREA BIL ZCP 26-01-23	USD	9 700 000	9 069 474,50	6,81
TOTAL ETATS-UNIS			113 764 762,48	85,43
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			113 764 762,48	85,43
TOTAL Titres de créances			113 764 762,48	85,43
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI EURO LIQUIDITY SRI IC	EUR	21,74	5 023 403,00	3,78
TOTAL FRANCE			5 023 403,00	3,78
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			5 023 403,00	3,78
TOTAL Organismes de placement collectif			5 023 403,00	3,78
Titres mis en dépôt				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
UNIT STAT TREA BIL ZCP 26-01-23	USD	7 300 000	6 825 480,81	5,13
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			6 825 480,81	5,13
TOTAL Titres mis en dépôt			6 825 480,81	5,12
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
SP 500 MINI 0323	USD	735	-6 669 988,75	-5,01
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-6 669 988,75	-5,01
TOTAL Engagements à terme fermes			-6 669 988,75	-5,01
TOTAL Instrument financier à terme			-6 669 988,75	-5,01
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	7 114 209,99	6 669 988,74	5,01
TOTAL Appel de marge			6 669 988,74	5,01
Créances			9 304 121,12	6,99
Dettes			-7 921 310,66	-5,95
Comptes financiers			6 166 483,94	4,63
Actif net			133 162 940,68	100,00

Part STRATEGIE INDICE USA	EUR	4 810,50275	27 681,70	
----------------------------------	------------	--------------------	------------------	--